



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 5 avril 2017 — N° 243

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de féliciter Mme Mary Lazaris, directrice de l'école Twin Oaks, honorée par l'organisme Partenariat en éducation.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter M. Michel Coutu, lauréat du prix RIDEAU Diffuseur.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le premier anniversaire du portail Données Québec.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Cercle de fermières Saint-Jean-Chrysostome.

M. Blanchette (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Gladys Chamberland, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

5 avril 2017

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de Certex-Centre de récupération et de recyclage du textile inc.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de Mmes Marie-Ange Salois et Rose Paquette.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Club FADOQ de Boucherville.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de féliciter les lauréates du projet Hommage aux femmes.

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

5 avril 2017

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 21 février 2017 par M. LeBel (Rimouski) concernant l'augmentation du revenu de travail permis pour les personnes prestataires de l'aide sociale;

(Dépôt n° 3114-20170405)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 14 mars 2017 par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) concernant les langues d'affichage des avis de sécurité routière;

(Dépôt n° 3115-20170405)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 14 mars 2017 par M. Martel (Nicolet-Bécancour) concernant le rétablissement et la pérennité des services de santé au Centre Christ-Roi de Nicolet et au Centre multiservices en santé et en services sociaux de Fortierville.

(Dépôt n° 3116-20170405)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 16, 17, 21, 23 et 29 mars ainsi que le 4 avril 2017, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 126, Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 3117-20170405)

5 avril 2017

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 30 septembre et les 17 et 18 novembre 2015, de même que les 12 et 19 mai ainsi que le 15 septembre 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux. Le rapport contient des observations, des conclusions et 38 recommandations.

(Dépôt n° 3118-20170405)

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 26 mai et 3 juin 2015 ainsi que les 17 mai, 27 septembre et 4 octobre 2016, a procédé à l'étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Le rapport contient des observations et des conclusions.

(Dépôt n° 3119-20170405)

Dépôts de pétitions

M. Rochon (Richelieu) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 566 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'acquisition d'un bronchoscope EBUS pour le centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy.

(Dépôt n° 3120-20170405)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Rochon (Richelieu) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 450 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'acquisition d'un bronchoscope EBUS pour le centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy.

(Dépôt n° 3121-20170405)

5 avril 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bourcier (Saint-Jérôme) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 234 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'application des quatre mécanismes de prévention prévus à la Loi sur la santé et la sécurité du travail à l'ensemble des secteurs d'activités économiques du Québec.

(Dépôt n° 3122-20170405)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un document concernant la rémunération des membres de la haute direction de Bombardier.

(Dépôt n° 3123-20170405)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Therrien (Sanguinet) dépose :

Copie d'un document concernant la rémunération des membres de la haute direction de Bombardier.

(Dépôt n° 3124-20170405)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Ouellet (Vachon) dépose :

Copie d'un document intitulé *Risques pour l'approvisionnement en eau des populations tributaires de la rivière Outaouais et du fleuve Saint-Laurent dus au projet d'oléoduc Énergie-Est.*

(Dépôt n° 3125-20170405)

5 avril 2017

Motions sans préavis

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec M. Laframboise (Blainville), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la nécessité des référendums décisionnels en urbanisme; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Charette (Deux-Montagnes), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet) et de M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant l'état des routes sous la responsabilité du gouvernement du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Polo (Laval-des-Rapides), conjointement avec M. Pagé (Labelle), M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les honneurs des équipes féminines et masculines de basketball, les Nomades du collège Montmorency, qui ont remporté les championnats provinciaux pour un premier doublé en 11 ans le 5 mars 2017, ici même dans la capitale nationale au cégep de Sainte-Foy;

QU'elle souligne le 11^e titre provincial des Nomades en basketball féminin, et 8^e titre provincial en basketball masculin;

QU'elle souligne également le 3^e titre de champion canadien de l'équipe masculine de basketball, titre obtenu le 18 mars 2017 contre le collège Sheridan;

QU'elle reconnaisse l'excellence athlétique et académique des étudiantes Maurane Corbin, Maël Gilles, Andrea Torres, Juliette Gauthier et Frédérique Beauchamp;

5 avril 2017

QU'elle reconnaisse l'excellence athlétique et académique des étudiants Alix Lochard, Kevin Civil, Blondeau Tchoukiegno, Christophe Fortier ainsi que leur entraîneur Marc-Olivier Beauchamp pour son titre d'entraîneur de l'année décerné par l'Association canadienne du sport collégial;

QU'elle souligne finalement la force de l'engagement et de l'esprit d'équipe de ces jeunes sportifs, qui ont fait rayonner le collège Montmorency et Laval tant sur les scènes québécoises que canadiennes dans le domaine du sport collégial.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Marceau (Rousseau) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les avantages fiscaux pour l'élite ultrariche; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre le débat sur le discours du budget;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel.

5 avril 2017

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du ministère de la Sécurité publique et de la Commission québécoise des libérations conditionnelles sur le rapport de l'automne 2016 du Vérificateur général du Québec intitulé *Services correctionnels : réinsertion sociale*; en séance publique afin d'entendre le ministère de la Sécurité publique et la Commission québécoise des libérations conditionnelles; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 4 avril 2017, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Villeneuve (Berthier), M. Paradis (Lévis), M. Roberge (Chambly), Mme Ouellet (Vachon), M. Gaudreault (Jonquière), M. Khadir (Mercier), M. Caire (La Peltrie) et Mme D'Amours (Mirabel), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

5 avril 2017

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Villeneuve (Berthier), M. Paradis (Lévis), M. Roberge (Chambly), Mme Ouellet (Vachon), M. Gaudreault (Jonquière), M. Khadir (Mercier), M. Caire (La Peltre) et Mme D'Amours (Mirabel), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Treize heures trente minutes se sont écoulées depuis le début du discours de M. Leitão, ministre des Finances. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Therrien (Sanguinet) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande aux dirigeants de Bombardier de renoncer à la hausse de leur rémunération pour 2016.

5 avril 2017

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 18 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 10 minutes 42 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 7 minutes 23 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 1 minute 40 secondes sont allouées aux députés de Québec solidaire et 37 secondes sont allouées au député de Groulx. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose :

QUE la motion du député de Sanguinet soit amendée de la manière suivante :

Ajouter les mots « et à toute hausse future tant que cette entreprise dépendra des fonds publics ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale demande aux dirigeants de Bombardier de renoncer à la hausse de leur rémunération pour 2016 et à toute hausse future tant que cette entreprise dépendra des fonds publics.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Therrien (Sanguinet) et sur la motion d'amendement de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Therrien (Sanguinet) refuse la proposition d'amendement de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

5 avril 2017

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 300 en annexe)

Pour : **43** Contre : **61** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Ouellet (René-Lévesque).

À 17 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 6 avril 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

5 avril 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Therrien (Sanguinet) :

(Vote n° 300)

POUR - 43

Bergeron (PQ)	Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Kotto (PQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bourcier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Massé (IND)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Charette (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(René-Lévesque)	Spénard (CAQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Fournier (PQ)	Legault (CAQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
(Marie-Victorin)	Léger (PQ)	Picard (CAQ)	Villeneuve (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lelièvre (PQ)	Poirier (PQ)	
(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)	

CONTRE - 61

Anglade (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Kelley (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	Drolet (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	(Sherbrooke)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Pontiac)	Moreau (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	(Saint-Laurent)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Busque (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vallières (PLQ)
Carrière (PLQ)	Girard (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Habel (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	